

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Enquête publique N° 1929

THÔNEX / « JUSSY 34 »

Projet de plan localisé de quartier N° 30113-537

En application de l'article 1 alinéa 3 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers ou localités (LExt), la commune de Thônex a transmis au Conseil d'Etat le projet de plan localisé de quartier N° 30113-537 (accompagné de son règlement, son rapport explicatif, son concept énergétique territorial et son schéma directeur de gestion des eaux) situé à l'angle de la route de Jussy et du chemin Louis-Valencien, sur le territoire de la commune de Thônex pour l'ouverture de la procédure en vue de son adoption.

Ce projet est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/suivre-plans-amenagement-procedure> ;
- **à la mairie de Thônex**, 58, chemin du Bois-des-Arts (heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h. à 17h. sans interruption, vendredi de 8h. à 16h30, veille de jours fériés de 8h. à 16h.) Tél. 022 869 39 00 ;

où il peut être consulté **du 6 juin au 6 juillet 2018** inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département du territoire, office de l'urbanisme, direction du développement urbain, case postale 224 - 1211 Genève 8.

Publication FAO : 6 juin 2018

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire

Antonio HODGERS